

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avis d'enquête publique

Portant sur le projet d'aménagement d'un plateau sportif multisport dans la commune de Courçon à proximité immédiate du collège.

Dans le cadre de la politique de développement et d'aménagement de l'espace communautaire, la CdC Aunis Atlantique contribue à la création de grands équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Dès que cela est possible et cohérent en termes d'usage, elle cherche à mutualiser avec le Département de la Charente-Maritime en mettant en œuvre des structures sportives à côté des collèges.

Dans ce contexte, le projet de création d'un plateau sportif à Courçon apparaît dès 2010 dans les échanges avec le Département. Il est dès lors envisagé comme une 3^{ème} phase à mettre en œuvre dans la prolongation du projet d'extension et de rénovation du collège.

A compter de 2018, de nouvelles réflexions sont engagées pour l'implantation du futur équipement. Il est inscrit dans le Projet de territoire 2021-2026 et dans le Plan local d'Urbanisme intercommunal approuvé en 2021.

L'équipement comprendrait une piste d'athlétisme et un terrain de grands jeux en synthétique pour une utilisation optimale toute l'année, avec les objectifs suivants :

- améliorer et diversifier la pratique sportive des collégiens dont le nombre d'élèves est en augmentation (les prévisions prévoient une stabilisation à 750 élèves).
- améliorer et augmenter la pratique sportive des habitants d'Aunis Atlantique par le biais des associations sportives locales.

LE PROJET

Un terrain multisport (football, rugby) **en gazon synthétique réglementaire** (dimension 10 m x 68 m).

Une piste d'athlétisme (anneaux de 400 m, 6 couloirs de 122 cm de large pour la ligne droite (100 m et 110 m haie) et 4 couloirs de 122 cm de large pour virage et ligne droite opposée).

Des vestiaires et tribunes

Une extension du stationnement pour les véhicules légers de 50 places, un espace dépose minute et un accès à l'aire existante de stationnement des bus scolaires.



Déclaration d'utilité publique

Le plateau multisport doit s'implanter pour partie sur des terrains privés. Dans le cas où les négociations amiables ne pourraient aboutir, la CdC Aunis Atlantique a sollicité auprès de Monsieur le Préfet une enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique de ce projet, et ce, afin de ne pas compromettre la réalisation de cette opération d'intérêt général.

Par arrêté préfectoral du 14 octobre 2024, il sera procédé à une enquête publique du lundi 4 novembre 2024 au vendredi 6 décembre 2024 soit une durée de 33 jours dans la commune de Courçon.



En rouge, le périmètre du projet public et de la demande de DUP

Les modalités de participation à l'enquête publique

Les dossiers soumis à l'enquête publique seront mis à disposition du public selon les modalités suivantes :

- en version papier à la mairie de Courçon, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- en version papier et en version électronique, mise à disposition sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17 000 La Rochelle où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement – 05 46 27 43 00.
- sous format numérique sur le site internet de la préfecture : www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public".

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et le maire, tenus à sa disposition à la mairie de Courçon aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Les observations pourront également être adressées :

- par écrit à la Mairie de Courçon à l'attention du commissaire enquêteur. Elles seront consultables et annexées au registre d'enquête dans cette mairie siège de l'enquête.
- par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Courçon aux jours et heures ci-dessous :

- Lundi 4 novembre 2024 : 09h00 – 12h00 (bureau des permanences)
- Mardi 12 novembre 2024 : 09h00 – 12h00 (salle des associations)
- Vendredi 22 novembre 2024 : 09h00 – 12h00 (salle des associations)
- Jeudi 28 novembre 2024 : 09h00 – 12h00 (salle des associations)
- Vendredi 6 décembre 2024 : 09h00 – 12h00 (salle des associations)

CONTACTS CDC AUNIS ATLANTIQUE :

Service communication, presse :

Mathilde CHARRIER - 06 28 75 82 16 / mathilde.charrier@aunislantique.fr

Service aménagement, habitat et urbanisme

Nathalie GUERY - 06 17 63 85 72 / nathalie.guery@aunislantique.fr